

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 23, numéro 2, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703010ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703010ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1992). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 23(2), 417–436. <https://doi.org/10.7202/703010ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I - Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1992)

A — Aperçu général

Le tableau des relations extérieures du Canada était passablement modifié en ce début d'année alors que le gouvernement décidait de reconnaître la Croatie et la Slovaquie et d'établir des relations diplomatiques avec quatre autres des ex-républiques de l'Union soviétique: l'Ukraine, l'Arménie, le Kirghizistan et la Moldavie. À ce remaniement s'ajoute également l'annonce du retrait des troupes canadiennes stationnées en Europe, une décision qui indisposât plusieurs membres de l'OTAN et la signature du traité à «Cielles ouverts», un dossier privilégié par le Canada. Il faut aussi souligner pendant ce trimestre l'expulsion de trois députés canadiens de Chine, un incident de plus dans les relations sino-canadiennes.

B — Les politiques de défense

1 - Les incidences du budget sur la politique de défense

Les mesures du nouveau budget sur la défense se traduisaient par des compressions supplémentaires de personnel, d'activités et d'équipements. Dans un discours prononcé quelques jours après le budget, le ministre de la Défense dressait un bilan de la situation en affirmant qu'en dépit de ces changements «les éléments essentiels de la politique de défense canadienne sont intacts», puisque «la politique de défense sera affectée, non dans son objectif, mais dans la mise en œuvre des programmes et des projets»¹.

* *Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.*

1. Ministre de la Défense nationale, *Allocution*, 28 février 1992 ; voir aussi Michel VENNE, *Le Devoir*, 25 février 1992, p. A2.

Les principaux points saillants de ces compressions sont la fermeture, un an plus tôt que prévu, des bases militaires canadiennes en Allemagne et l'annulation du projet de maintien en Europe d'une force opérationnelle d'environ 1 100 militaires. La station de communication des Bermudes sera également fermée et la construction d'un poste avancé d'opérations à Kuujuaq, au Québec, suspendu. Enfin, notons que la réduction de l'effectif de la Force régulière déjà décidée en septembre est amplifiée et l'expansion de la Réserve ralentie².

2 – L'ouverture des espaces aériens

Les négociations en vue d'un accord à «Cielles ouverts» devaient finalement conduire après deux ans de négociations difficiles à la conclusion d'un traité qui était signé le 24 mars. Dans ce dossier, l'année 1992 avait débuté par la tenue le 16 janvier d'un vol conjoint canado-hongrois au-dessus du territoire canadien³. Rappelons que la Hongrie et le Canada en étaient à leur deuxième coopération dans ce domaine.

Au même moment, les négociateurs des pays participants se retrouvaient de nouveau à Vienne pour tenter d'aplanir les difficultés sur des points litigieux tels que les quotas, le type d'avions utilisés, le coût des opérations et la participation des républiques issues de l'ex-URSS. Des terrains d'entente étaient trouvés et l'accord signé à Helsinki lors d'une cérémonie spéciale tenue pendant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe⁴. Codépositaire du traité avec la Hongrie, le Canada présidera la première réunion de la Commission consultative créée pour surveiller l'application du traité. L'ouverture des espaces aériens signifie que chacun des 24 participants devra accepter que son territoire soit disponible pour un certain nombre de vols de surveillance destinés à recueillir des informations sur ses activités militaires. En vertu de cet accord, le Canada se soumettra à douze survols et pourra se prévaloir de vols au Bélarus, en Russie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Ukraine⁵.

3 – L'OTAN

Dans le domaine des relations entre le Canada et l'OTAN, le retrait des troupes canadiennes en Europe représente une décision délicate qui soulevait d'ailleurs de vives réactions parmi ses alliés. L'Allemagne et la Grande-Bretagne devaient notamment faire connaître leur inquiétude à ce sujet par

2. Ministère de la Défense nationale, *Documentation ; répercussions du budget de 1992 sur la politique et le programme de défense*, 25 février 1992.

3. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 03/92*, 10 janvier 1992.

4. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 58*, 24 mars 1992 ; *The Globe and Mail*, 21 mars 1992, p. A8.

5. *The Arms Control Reporter* 1992, pp. 409.B.31 et 409.B.32 ; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 23 mars 1992, p. 8.

voie diplomatique⁶ et le Secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, prévoyait se rendre au Canada pour y présenter un rapport interne sur cette question et demander à Ottawa de reconsidérer sa position. Interrogé sur cette éventualité à la Chambre des Communes, le ministre de la Défense qualifiait de «finale» cette décision⁷. De son côté, la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'employait à réaffirmer l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité européenne lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de son passage en Allemagne. Le Canada, expliquait-elle, entend dorénavant manifester son engagement par d'autres moyens⁸.

C — Les politiques économiques et commerciales

1 — Le budget fédéral

Le 25 février, le ministre des Finances, M. Don Mazankowski, livrait à la Chambre des Communes son premier budget depuis sa nomination⁹. Les principaux points saillants, outre les mesures destinées aux contribuables et à la relance de l'économie, sont une compression des dépenses gouvernementales d'un milliard de dollars en 1992-93, l'élimination, la privatisation ou le regroupement de 46 organismes dont l'Institut canadien pour la paix et la sécurité et le Conseil économique du Canada et une réduction du budget de la Défense (cf. Section B-1). Quant au budget des Affaires extérieures et de l'aide internationale, il passera de \$3,866 millions en 1991-1992 à \$4,197 millions en 1992-1993. Le tableau suivant livre les principales statistiques de ce budget :

État sommaire des opérations (millions de dollars)

	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96
recettes budgétaires	124,100	132,100	138,800	151,200	161,300
dépenses	-114,000	119,400	-119,850	-124,100	-128,050
frais de la dette					
publique	-41,500	-40,200	-41,450	-41,600	-41,750
déficit budgétaire	-31,400	-27,500	-22,500	-14,500	-8,500
Produit intérieur brut (milliards)	683,4	713,6	769,2	828,3	887,2

6. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 5 mars 1992, pp. A1 et A2 ; *The Gazette*, 27 février 1992, p. B6.

7. *Le Devoir*, 25 mars 1992, p. A2 ; *The Ottawa Citizen*, 25 mars 1992, p. A9.

8. *La Presse*, 26 mars 1992, p. B4.

9. Ministère des Finances, *Le Budget 1992 et Discours sur le Budget*, 25 février 1992 ; Approvisionnement et Services Canada, *Budget des dépenses Partie I et Partie II*, 1992 ; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 26 février 1992, pp. A1 et A4 ; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 26 février 1992, p. A1 et A7 ; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 26 février 1992, p. A6 et 27 février 1992, p. A4.

2 – Le libre-échange nord-américain

Les négociations concernant un Accord de libre-échange nord-américain se déroulaient ce trimestre dans le contexte de la campagne électorale américaine. Les ministres du Commerce des trois pays se réunissaient en février à Chantilly, en Virginie¹⁰, puis de nouveau à Ottawa la dernière semaine de mars tandis que les négociateurs et les groupes de travail se retrouvaient à Dallas et à Washington pour travailler sur des ébauches de texte¹¹. Notant des progrès, le négociateur canadien, M. John Weekes, se montrait optimiste pour la conclusion d'un accord en avril afin qu'il soit possible de le ratifier avant les élections américaines de novembre¹². Le Premier ministre canadien tenait des propos semblables à l'issue d'une conversation téléphonique avec son homologue mexicain¹³. Au pays, la fin du trimestre était marquée par des échanges et des débats sur ce dossier à la Chambre des Communes et lors de la rencontre des Premiers ministres fédéral et provinciaux sur l'économie¹⁴.

D — Les politiques d'aide au développement

L'ACDI adoptait une nouvelle politique environnementale en matière de développement durable le 30 janvier¹⁵. Cette politique exigera de l'ACDI et de ses partenaires canadiens l'intégration de considérations environnementales dans leurs décisions et leurs activités à l'étranger. Retenons également de ce trimestre l'adoption de la stratégie *Afrique 21* dont on trouvera les détails à la section L.

E — Les politiques d'immigration

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration modifiait des réglementations et apportait des changements à certains de ses programmes au cours du trimestre. Par exemple, le 2 janvier, il révisait la liste générale des professions et celle des professions désignées¹⁶. Il modifiait également la politique de recrutement d'universitaires étrangers qui sollicitent un poste dans un établissement postsecondaire¹⁷ et le programme concernant les employés de mai-

10. John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 10 février 1992, p. B4 et 11 février 1992, p. B9

11. Mike CLANCY, *The Globe and Mail*, 18 février 1992, p. B7 ; *The Globe and Mail*, 23 mars 1992, p. B3.

12. Drew FAGAN et Shannon DAY, *The Globe and Mail*, 14 mars 1992, pp. A1 et A2.

13. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 18 mars 1992, p. B4.

14. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 25 mars 1992, p. A4 ; Richard MACKIE, *The Globe and Mail*, 25 mars 1992, pp. A1 et A2.

15. ACDI, *La politique environnementale de l'ACDI en matière de développement durable*, janvier 1992, 11p. ; Ministère des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 92-03*, 30 janvier 1992.

16. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-1*, 2 janvier 1992.

17. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-3*, 15 janvier 1992.

son étrangers¹⁸. De plus, le 27 mars, une nouvelle définition réglementaire du terme «personne à charge» dans la catégorie de la famille entrainé en vigueur¹⁹.

Par ailleurs, les détails de la politique et du programme de cours de langue pour les immigrants étaient enfin connus le 7 janvier. Notons la création de deux programmes intitulés Formation linguistique liée au marché du travail et Programme de cours de langue pour les immigrants du Canada qui faciliteront l'intégration sociale et l'accès à une formation supérieure²⁰.

F — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

L'un des premiers gestes du Canada envers les Nations Unies en 1992 fut la présentation du versement complet de sa cotisation annuelle le 2 janvier au nouveau Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali²¹. Un autre geste important était posé le 6 janvier alors que Mme Louise Fréchette était nommée au poste d'ambassadrice et de représentante permanente du Canada auprès des Nations Unies en remplacement de M. Yves Fortier²². Elle devient ainsi la première femme à occuper le siège canadien à l'ONU. Mme Fréchette, accompagnée de la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, rencontrait M. Boutros-Ghali le 15 janvier²³. Le Canada profitait de cette rencontre pour annoncer une contribution de \$2,5 millions au nouveau Fonds central autorenewable d'urgence créé en décembre dernier²⁴.

Par ailleurs, le Canada élargissait le 21 janvier son contingent au sein de la Mission d'observation des Nations Unies au Salvador (ONUSAL)²⁵. Vingt-quatre autres militaires se joindront à cette mission pour une période maximale d'un an ainsi que trente observateurs pour une période de six semaines débutant à la fin de janvier. Le 4 février, après une interruption de quelques mois, le Canada reprenait sa participation au sein de la Force multinationale d'interception maritime au Moyen-Orient en dépêchant le destroyer *Restigouche* dans la mer Rouge pour une mission de six mois²⁶. Le *Restigouche* se joindra donc ce printemps aux navires américains, britanniques, français et australiens qui s'assurent du respect des sanctions imposées par les Nations Unies à l'Iraq.

18. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-7*, 30 janvier 1992.

19. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-11*, 20 mars 1992.

20. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 92-2*, 7 janvier 1992.

21. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 298*, 31 décembre 1991.

22. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 janvier 1992 ; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 7 janvier 1992, p. 2 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 7 janvier 1992, p. A4.

23. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 9*, 10 janvier 1992.

24. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 15*, 15 janvier 1992.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 21*, 21 janvier 1992.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 28*, 4 février 1992 ; *The Globe and Mail*, 4 février 1992, p. A6 ; *La Presse*, 4 février 1992, p. B16.

D'autre part, on apprenait au début de mars plus de détails sur la participation du Canada à la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC)²⁷. Le contingent canadien comptera près de 70 spécialistes de la logistique, 24 personnes assignées au soutien administratif et 3 officiers. Huit membres des Forces armées canadiennes se trouvent déjà sur place. La MIPRENUC qui totalise près de 400 membres de 23 pays est une étape préalable à l'intervention de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) qui en comptera 16 000. Les Casques bleus canadiens de la MIPRENUC continueront de servir dans le cadre de cette autre mission.

Enfin, à la suite d'un rapport défavorable d'un comité du Sénat américain et du report de la date du référendum au Sahara occidental, le Canada suivait de près le déroulement de la mission de l'ONU dirigée par le brigadier-général Armand Roy²⁸. L'ONU tentait toujours à la fin du trimestre de reprendre sa collaboration avec les parties impliquées.

2 – La CSCE

Les 30 et 31 janvier, la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures assistait à Prague au Conseil des ministres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. «La présente rencontre est d'une importance capitale» déclarait-elle à ses homologues puisqu'on note «une érosion de la confiance» en la CSCE en raison de ses difficultés à gérer les conflits et les crises²⁹. La CSCE, poursuivait-elle, se doit notamment d'accueillir de nouveaux membres, de s'attaquer au problème des migrations massives, d'accélérer le processus de réduction des arsenaux nucléaires et de limiter les transferts internationaux d'armement classique. Cette conférence devait clore ses travaux avec l'admission de dix nouveaux membres issus de l'ex-URSS et l'adoption du Document de Prague, un texte de quatorze pages portant sur le développement des institutions et des structures de la CSCE. Ce document prévoit entre autres choses la modification de la règle de l'unanimité «en cas de violation flagrante» des engagements applicables à la CSCE et envisage la possibilité de constituer une force de maintien de la paix. Les ministres adoptaient aussi une déclaration sur la non-prolifération et les transferts d'armement³⁰.

La CSCE consacrait également lors de cette conférence, en février puis en mars une attention particulière au conflit du Nagorny-Karabakh. Elle y délèguait une mission d'observation en février et un groupe de médiateur - dont faisait partie un Canadien - en mars. Mme MacDougall retrouvait d'ailleurs ses homologues en marge de la conférence-bilan d'Helsinki pour une réunion

27. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 09/92*, 2 mars 1992.

28. Christina SPENCER, *The Ottawa Citizen*, 7 février 1992, p. A5 ; Leonard DOYLE, *The Ottawa Citizen*, 6 février 1992, p. A6 ; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 19 mars 1992, pp. B1 et B2.

29. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 22*, 23 janvier 1992 et *Déclaration no 92/3*, 30 janvier 1992.

30. *The Arms Control Reporter* 1992, p. 402.B.296 ; *Le Monde*, 1^{er} février 1992, p. 6 ; *Le Devoir*, 31 janvier 1992, p. A7 ; *La Presse*, 1^{er} février 1992, p. H16 ; *The Globe and Mail*, 31 janvier 1992, p. A8.

spéciale consacrée à cette question. La CSCE, qui était alors passée à 51 membres, décidait de tenir une conférence internationale sur ce conflit. Aucune date n'était toutefois déterminée pour cette conférence qui aura lieu au Bélarus³¹.

Parallèlement à ces questions, les États de la CSCE poursuivaient les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité et le 4 mars ils adoptaient le nouvel ensemble de mesures de sécurité connues sous le nom de Document de Vienne 1990. Ce traité dont le libellé changeait pour celui de Document de Vienne 1992 entrera en vigueur le 1^{er} mai 1992³².

3 – Le GATT

Aux prises avec de fortes pressions internes³³, le Canada consacrait l'essentiel de ses activités du trimestre reliées aux négociations commerciales multilatérales à tenter de convaincre d'autres pays, notamment la CE et les États-Unis, de se rallier à sa position. Une délégation formée du ministre fédéral du Commerce extérieur, des ministres canadiens et québécois de l'Agriculture et de représentants d'associations agricoles, se rendait à Bruxelles, Genève et Bonn en février pour recueillir des appuis en faveur du renforcement de l'article XI du GATT³⁴. De son côté, le Premier ministre canadien communiquait, par écrit ou par téléphone, avec plusieurs de ses homologues, notamment le Président américain et le Chancelier allemand, pour leur faire valoir le point de vue canadien³⁵. Après la date du 1^{er} mars fixée pour la remise des réponses aux propositions de décembre, les participants tentaient toujours de respecter le désir du Secrétaire général du GATT d'en arriver à un compromis avant le 19 avril.

4 – Autres réunions multilatérales

Les 22 et 23 janvier, les ministres des Affaires étrangères de plus de quarante pays se réunissaient à Washington lors de la Conférence de coordination de l'aide aux pays de l'ancienne URSS et le Canada y était représenté

31. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 44*, 27 février 1992 et *Communiqué no 53*, 17 mars 1992 ; *The Globe and Mail*, 25 mars 1992, p. A7 ; *La Presse*, 28 février 1992, p. A12 et 25 mars 1992, p. E1.

32. *The Arms Control Reporter* 1992, pp. 402.B.297, 402.B.298, 402.B.299 et 402.B.300 ; *Le Monde*, 6 mars 1992, p.4.

33. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 6 février 1992, p. A4 et 8 février 1992, p. A2 ; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 22 février 1992, pp. B1 et B6 ; Drew FAGAN, Graham FRASER et Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 27 février 1992, pp. A1 et A2 ; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 19 février 1992, p. B3.

34. Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 21 février 1992, pp. A1 et A2 et 22 février 1992, pp. B1 et B2 ; *Le Devoir*, 22 février 1992, p. B3 ; Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 24 février 1992, p.2.

35. *The Globe and Mail*, 11 janvier 1992, p. B4 ; *Le Devoir*, 14 janvier 1992, p. B5 ; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 25 février 1992, pp. A1 et A2 ; *The Globe and Mail*, 6 mars 1992, p. B8 ; *Le Devoir*, 6 mars 1992, p. A5

par sa Secrétaire d'État aux Affaires extérieures³⁶. Cinq groupes de travail se penchaient sur les questions de l'aide alimentaire, l'aide médicale, le logement, l'énergie et l'aide technique. Le Canada coprésidait, avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, le groupe de travail sur l'aide alimentaire et prenait également une part active aux discussions du comité sur l'énergie. Il considérait la possibilité de dépêcher des responsables chargés de surveiller les centres de distribution et de s'assurer que l'assistance fournie est efficace et correspond aux besoins de la population.

La situation économique de l'ex-URSS était aussi un important sujet de discussion à la rencontre des ministres des Finances et des Gouverneurs des banques centrales du G7 réunis le 25 janvier à New York³⁷. Le ministre canadien des Finances, M. Don Mazankowski, et ses homologues discutaient également des négociations de l'Uruguay Round, de la relance de l'économie et des politiques monétaires.

G — Les relations canado-américaines

1 – Séjours canadiens aux États-Unis

De difficiles relations commerciales canado-américaines marquaient le trimestre et pendant le séjour qu'il effectuait à New York, les 19 et 20 mars, le premier ministre Mulroney en profitait pour défendre devant des journalistes et les éditeurs de grands quotidiens la position canadienne et protester contre le « harcèlement américain »³⁸. M. Mulroney rencontrait notamment des représentants du *New York Times* et du *Wall Street Journal*. En janvier, la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait elle aussi fait état de telles préoccupations lors d'une rencontre avec son homologue américain, M. James Baker³⁹.

2 – Les relations commerciales

Les principaux litiges du trimestre concernaient les importations de véhicules Honda aux États-Unis, les questions du bois d'œuvre et de la bière et celle des frais d'intérêt non hypothécaires. Dans ce dernier cas, un groupe spécial de règlement des différends a été formé à la demande du Canada afin

36. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 19*, 20 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 23 janvier 1992, p. A6 ; Colin MacKENZIE, *The Globe and Mail*, 22 janvier 1992, pp. A1 et A7 et 24 janvier 1992, p. A7.

37. *Le Devoir*, 25 janvier 1992, p. B3 ; Jacquie McNISH, *The Globe and Mail*, 27 janvier 1992, pp. B1 et B2.

38. *The Globe and Mail*, 9 mars 1992, p. B2 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 13 mars 1992, pp. A1 et A4 ; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 20 mars 1992, p. A8 et 21 mars 1992, p. A8.

39. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 8*, 10 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 15 janvier 1992, p. A4.

de déterminer si les frais hypothécaires pouvaient être inclus dans le contenu canadien et américain⁴⁰. Dans le cas des automobiles japonaises fabriquées au Canada, les résultats de l'enquête des douanes américaines stipulant que ces voitures ne satisfont pas à la règle de contenu minimum de 50% soulevaient de vives protestations de la part du Canada et des consultations étaient tenues en mars⁴¹. En ce qui concerne le bois d'œuvre, le ministre du Commerce qualifiait d'«injustifiée» et de «sans fondement» la décision préliminaire, rendue le 5 mars, selon laquelle les producteurs canadiens bénéficieraient de subventions passibles de mesures compensatoires⁴². Le groupe du GATT continuait son examen de la plainte canadienne⁴³.

Toujours au GATT, le groupe spécial sur la bière établi pour étudier la plainte canadienne sur les pratiques discriminatoires des États-Unis transmettait en février son rapport aux deux gouvernements sous le sceau de la confidentialité. Les détails de cette décision dont on sait déjà qu'elle sera favorable au Canada ne sera toutefois rendue publique qu'au printemps⁴⁴. Pour ce qui est des pratiques canadiennes de commercialisation de la bière, le Canada décidait le 31 mars d'abolir les barrières tarifaires sur ce commerce d'ici trois ans, période qu'il jugeait nécessaire pour permettre aux brasseurs canadiens de s'ajuster à cette nouvelle concurrence⁴⁵. Les États-Unis avaient indiqué qu'ils useraient de représailles à partir du 10 avril s'ils n'étaient pas satisfaits de la position canadienne.

3 – Autres questions

Afin d'étudier plus à fond les propositions soumises par le Canada en décembre sur les services aériens, les États-Unis reportaient la ronde de négociations prévue en février à Washington. Les négociateurs se retrouvaient donc du 24 au 26 mars à Ottawa pour discuter de ces offres⁴⁶. Soulignons que M. Daniel Molgat remplace M. James Harris à la tête de la délégation canadienne.

40. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 3*, 6 janvier 1992.

41. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 14 février 1992, pp. B1 et B2 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 3 mars 1992, p. A5 ; *The Globe and Mail*, 4 mars 1992, pp. B1 et B4 ; Laura EGGERSTON, *The Globe and Mail*, 26 mars 1992, p. B6.

42. Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 47*, 6 mars 1992 ; Kimberley NOBLE et Patricia LUSH, *The Globe and Mail*, 5 mars 1992, pp. B1 et B8 ; *Le Devoir*, 6 mars 1992, p. A5 et 7 mars 1992, pp. A1 et A4 ; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 7 mars 1992, pp. A1 et A2 ; Graham FRASER et Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 10 mars 1992, pp. A1 et A2.

43. Lisa SCHLEIN, *The Globe and Mail*, 18 mars 1992, p. B5 ; *Le Devoir*, 19 mars 1992, p. A5.

44. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 11 février 1992, pp. B1 et B9 ; *La Presse*, 14 février 1992, cité par *L'Argus*, 14 février 1992, p. A14 ; *Les Grands Dossiers de Washington*, vol 3, no 2, mars 1992.

45. *Le Devoir*, 1^{er} avril 1992, p. A5 ; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 1^{er} avril 1992, pp. A1 et A2 ; *Les Grands Dossiers de Washington*, vol 3, no 2, mars 1992.

46. Geoffrey ROWAN, *The Globe and Mail*, 19 février 1992, p. B8, 25 mars 1992, p. B6 et 27 mars 1992, p. B6 ; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 31*, 7 février 1992.

Par ailleurs, dans le dossier de l'amiante, l'Agence américaine de protection de l'environnement décidait de ne pas interjeter appel du jugement rendu en octobre dernier par une cour américaine de justice qui l'empêchait de bannir ce produit⁴⁷.

H — Le Canada et l'espace européen

1 — Le dossier de la surpêche

Le Canada intensifiait sa lutte contre la surpêche étrangère au large de Terre-Neuve pendant ce trimestre. Le ministre des Pêches et des Océans, M. John Crosbie, entreprenait une nouvelle campagne de sensibilisation auprès des États membres de la Communauté européenne⁴⁸ en plus de promouvoir de son voyage à Londres et en Asie les intérêts canadiens dans ce dossier⁴⁹. Le Canada se préparait également à présenter une résolution sur cette question lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement qui se tiendra prochainement à Rio⁵⁰. Au pays, les événements marquants du trimestre dans ce dossier étaient la manifestation symbolique de chalutiers de pêcheurs terre-neuviens en présence de bateaux étrangers⁵¹ et la suggestion des ministres des provinces atlantiques d'utiliser la marine canadienne pour protéger les bancs de poisson⁵².

2 — La Croatie, la Slovénie et les républiques yougoslaves

Le Premier ministre canadien annonçait le 15 janvier que le Canada, à l'instar de plusieurs pays européens et de l'Australie, reconnaît comme États indépendants la Croatie et la Slovénie. «La Fédération yougoslave que nous connaissions n'existait plus et ne pouvait être rétablie par la force» a-t-il précisé pour expliquer cette décision⁵³. Avant d'établir des relations diplomatiques formelles, le Canada s'assurera de l'adhésion de la Croatie et de la Slovénie aux principes de l'Acte final d'Helsinki, de la Charte de Paris et de la CSCE. Quant à la reconnaissance des autres républiques, elle demeurerait toujours à l'étude à la fin du trimestre.

La Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) pour la Yougoslavie était créée le 21 février et le Canada acceptait d'y participer en fournissant un

47. Marie TISON, *Le Devoir*, 29 février 1992, p. A5 et 4 mars 1992, p. A5.

48. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 45*, 27 février 1992.

49. Deborah JONES, *The Globe and Mail*, 6 janvier 1992, p. B6 ; *Le Devoir*, 7 janvier 1992, p. 2.

50. Voir Beth GORHAM, *The Gazette*, 25 mars 1992, p. A2.

51. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 20 mars 1992, p. B5 ; Beth GORHAM, *Le Devoir*, 30 mars 1992, pp. 1 et 4 ; Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 30 mars 1992, pp. A1 et A2

52. Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 3 mars 1992, p. A6 ; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 4 mars 1992, pp. A1 et A2.

53. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 16 janvier 1992, pp. A1 et A4 ; *La Presse*, 16 janvier 1992, p. B7.

effectif approximatif de 1,200 personnes sur les 13,000 membres de cette mission qui se déploiera au début d'avril⁵⁴. En mars, le brigadier-général canadien Lewis MacKenzie était nommé chef d'état-major de la FORPRONU. Entretemps, les douze observateurs des Forces armées canadiennes participant depuis septembre à la mission de surveillance de la CE devaient remettre leur rapport et six officiers canadiens se joignaient à la mission de liaison de l'ONU chargée d'établir les contacts avec les autorités yougoslaves en vue du déploiement de la FORPRONU⁵⁵. Enfin, le Canada versait en janvier \$1 million d'aide humanitaire à la Croatie, la Slovénie et la Yougoslavie⁵⁶.

I — Le Canada, la CEI et les pays baltes

1 — La reconnaissance des pays issus de l'URSS

Le Canada continuait d'ajuster sa politique étrangère vis-à-vis des républiques de l'ex-URSS. L'établissement de relations diplomatiques avec l'Ukraine était officialisé le 27 janvier lors du voyage de la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Kiev et le Consulat général du Canada dans cette ville obtenait le statut d'ambassade⁵⁷. Quatre jours plus tard, le gouvernement canadien confirmait son intention émise le 8 janvier⁵⁸ d'instituer des liens diplomatiques avec l'Arménie en signant une déclaration à cet effet⁵⁹. Une présence diplomatique canadienne sera bientôt établie à Yerevan.

Deux autres pays s'ajoutaient à cette liste les 17 et 20 février alors que des relations bilatérales étaient officialisées avec le Kirghizistan⁶⁰ et la Moldavie⁶¹. Les documents étaient signés à Ottawa en présence des présidents et des ministres des Affaires étrangères de chacun de ces pays. L'ambassade du Canada à Moscou sera accréditée au Kirghizistan et celle de Bucarest en Moldavie.

Enfin, notons, le 20 janvier, l'ouverture du bureau de l'ambassade du Canada à Vilnius, en Lituanie, ce qui complète la représentation canadienne dans les pays baltes⁶².

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 41*, 21 février 1992 ; *The Globe and Mail*, 22 février 1992, pp. A1 et A2 ; voir aussi ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 10/92*, 10 mars 1992 ; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 12 mars 1992, p. A5.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 02/92*, 9 janvier 1991 (sic) ; Paul KORING et Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 janvier 1992, pp. A1 et A2.

56. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 17*, 16 janvier 1992.

57. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 23*, 27 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 1^{er} février 1992, p. A3 ; *The Globe and Mail*, 27 janvier 1992, p. A8.

58. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 7*, 8 janvier 1992.

59. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 27*, 31 janvier 1992.

60. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 35*, 17 février 1992.

61. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 37*, 20 février 1992.

62. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 18*, 20 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 21 janvier 1992, p. A6.

2 – La Russie

Accompagné de quatre de ses ministres, le Président de Russie s'arrêtait au Canada le 1^{er} février pour une visite de travail qui permettait à MM. Elstine et Mulroney de se rencontrer pour la première fois⁶³. Le Canada et la Russie signaient alors une Déclaration d'amitié et de coopération en plus d'un nouvel accord couvrant des ventes de 25 millions de tonnes de produits céréaliers à la Russie et un Protocole d'entente portant sur un large éventail de consultations bilatérales. Le Canada annonçait également l'établissement d'une ligne de crédit de \$100 millions pour financer l'achat de biens et de services canadiens ainsi que le financement de divers projets reliés à l'énergie et à l'agriculture⁶⁴. La Secrétaire d'État aux Affaires extérieures participait également à cette séance de travail, rentrant d'un séjour à l'étranger où elle avait brièvement rencontré à Moscou son homologue russe, M. Andreï Kozyrev⁶⁵.

3 – Aide humanitaire et aide au développement

En ce début d'année 1992, le Canada posait divers gestes d'assistance en faveur des anciennes républiques de l'URSS. Les 7 et 8 janvier, sous l'égide de l'OTAN, les forces armées canadiennes assuraient le transport vers Moscou de cent deux tonnes de lait en poudre fournies par la Communauté européenne⁶⁶. Trois semaines plus tard, le Canada débutait sous le nom «d'Opération boréale» ses propres livraisons de fournitures médicales qui étaient distribuées par la Croix-Rouge dans les hôpitaux d'Ukraine, de Russie, d'Arménie et des pays baltes⁶⁷. Ces livraisons devaient se terminer le 7 février en Ukraine, à la fin de février en Russie, le 4 mars pour l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie et le 6 mars pour l'Arménie et la région du Nagorny-Karabakh. Enfin, toujours en février, le gouvernement versait \$ 2 millions supplémentaires à la Croix-Rouge canadienne pour des programmes d'aide au Bélarus, au Kirghizistan et en Moldavie⁶⁸.

63. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 22 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 23 janvier 1992, p. A2.

64. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1^{er} février 1992 ; *La Presse*, 1^{er} février 1992, p. C8 ; Jeff SALLOT et Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 1^{er} février 1992, p. A4 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 3 février 1992, pp. A1 et A8 ; Olivier BERTIN, *The Globe and Mail*, 11 février 1992, p. A1.

65. John GRAY, *The Globe and Mail*, 28 janvier 1992, p. A6

66. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 01/92*, 3 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 7 janvier 1992, p. 2 ; *The Globe and Mail*, 8 janvier 1992, p. A8.

67. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 05/92*, 23 janvier 1992 ; *The Globe and Mail*, 11 février 1992, p. A8 ; Jean CHARTIER, *Le Devoir*, 14 janvier 1992, p. 9 ; John GRAY, *The Globe and Mail*, 9 mars 1992, p. A8 ; voir aussi, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 32*, 7 février 1992.

68. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 34*, 17 février 1992.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 — Haïti

La crise haïtienne perdurait toujours à la fin du trimestre en dépit de l'accord signé le 23 février par le Président Jean-Bertrand Aristide — renversé par le putsch du général Raoul Cédras le 30 septembre dernier — et le Parlement haïtien. Obtenu après des discussions tenues sous l'égide de l'OEA (Organisation des États américains), cet accord prévoit la formation d'un nouveau gouvernement dirigé par le député René Théodore, l'acceptation de l'autorité du général Cédras à la tête de l'armée et le retour «dans un délai raisonnable» de M. Aristide à la présidence du pays⁶⁹.

Le Canada continuait de suivre de très près les développements de la crise par son implication dans l'OEA. Il répondait par exemple à l'appel d'assistance lancé par cet organisme en janvier en accordant \$1,5 million en aide humanitaire à l'organisation panaméricaine pour la santé afin de soulager la population haïtienne⁷⁰. L'ambassadeur canadien à l'OEA, M. Jean-Paul Hubert, était également un observateur attentif des sessions de l'OEA et du travail du médiateur de l'organisation, M. Augusto Ramirez Ocampo, qui devait mener à l'entente de février. La ratification de l'accord était encore reporté un mois après sa signature, une situation qui décevait l'ambassadeur canadien⁷¹. À la fin du trimestre, l'OEA s'apprêtait à mettre sur pied une mission civile et le Canada considérait la possibilité d'y participer.

2 — Le Salvador

La Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, accueillait avec satisfaction le 16 janvier la signature du traité de paix mettant fin à douze ans de guerre civile au Salvador⁷². La ministre associée à la Défense, Mme Mary Collins rencontrait dès le 21 janvier le Président salvadorien pour lui transmettre une lettre du Premier ministre canadien et superviser les préparatifs de l'arrivée des militaires canadiens participant à la mission de paix de l'ONU. Elle annonçait également une aide de \$300 000 pour la reconstruction des habitations des personnes déplacées pendant ce conflit⁷³.

69. Voir *Le Devoir*, 25 février 1992, p. A7 ; *Le Monde*, 25 février 1992, p. 4 ; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 42*, 25 février 1992.

70. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, *Communiqué no 12*, 13 janvier 1992, voir aussi *Le Devoir*, 29 janvier 1992, p. A4.

71. Rachèle MAGLOIRE, *Le Devoir*, 21 mars 1992, p. A9.

72. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 16*, 16 janvier 1992 et *Communiqué no 2*, 2 janvier 1992.

73. Jean KAVANAGH, *The Globe and Mail*, 22 janvier 1992, p. A7

3 – Le Venezuela

Le Premier ministre canadien a communiqué le 4 février avec le Président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, pour s'enquérir de la situation au lendemain de la tentative de coup d'État militaire dans ce pays. M. Mulroney a exprimé par téléphone son soutien à son homologue qu'il qualifiait plus tard devant les journalistes de «grand démocrate». M. Mulroney a dit également souhaité que le Conseil de l'OEA soit saisi de l'affaire⁷⁴.

K — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – Le ministre de la Défense en tournée au Moyen-Orient

Le ministre de la Défense nationale, M. Marcel Masse, passait trois semaines au Moyen-Orient du 30 décembre 1991 au 19 janvier 1992⁷⁵. Il passait la veille du Nouvel An avec les troupes canadiennes au Koweït avant de se rendre en Syrie, en Jordanie, en Israël et en Égypte. Chacune de ces étapes était une occasion pour M. Masse, soit de rencontrer les ministres de la Défense de ces pays, soit de passer en revue des militaires canadiens ou de discuter avec des responsables canadiens des opérations de maintien de la paix dans la région. À l'issue de ce voyage, M. Masse se montrait en faveur d'une participation plus active du gouvernement canadien dans le processus de paix du Moyen-Orient.

2 – La Conférence de Moscou sur le Moyen-Orient

Dans le cadre des négociations de paix sur le Moyen-Orient, la phase des discussions multilatérales débutait à Moscou le 28 janvier en l'absence des délégations de la Syrie et du Liban qui déclinaient l'invitation, et de la délégation palestinienne dont la composition était contestée. Le Canada y était représenté par la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures⁷⁶. Dans son discours d'ouverture, Mme MacDougall réitérait la position du gouvernement à l'égard de cette région, à savoir un «appui au bien-être et à la sécurité d'Israël» et un «soutien aux droits légitimes des Palestiniens, y compris le droit à l'autodétermination»⁷⁷.

Cinq comités de travail étaient créés à l'issue de cette réunion. D'abord écarté en raison des réticences israéliennes, l'idée d'un comité sur les réfugiés était acceptée et le Canada consentait à le présider et d'en accueillir les travaux. Le Canada se déclarait également disposé à accueillir les comités de

74. *Le Devoir*, 5 février 1992, p. A4.

75. *Le Devoir*, 3 janvier 1992, p. 4 ; Mark KENNEDY, *The Ottawa Citizen*, 9 janvier 1992, p. A1 ; *Le Devoir*, 18 janvier 1992, p. A4.

76. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 6*, 8 janvier 1992.

77. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/2*, 28 janvier 1992.

travail sur le contrôle des armements et la distribution de l'eau⁷⁸. Les membres des cinq comités se donnaient rendez-vous à la fin d'avril ou au début de mai.

3 – La Jordanie

Le Roi Hussein de Jordanie effectuait du 9 au 11 mars une visite officielle au Canada, première étape d'une tournée nord-américaine et européenne. Il y rencontrait le Premier ministre Mulroney et la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures avec lesquels il discutait des récentes négociations de paix au Moyen-Orient et des suites de la crise du Golfe⁷⁹. En conférence de presse, M. Mulroney indiquait que le gouvernement canadien étudierait de nouvelles possibilités d'aide économique à la Jordanie après le séjour de la ministre des Relations extérieures et du Développement international prévu en avril prochain.

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – La stratégie de coopération *Afrique 21*

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, dévoilait le 10 février les grandes lignes de l'engagement du Canada envers l'Afrique pour les années à venir⁸⁰. Intitulée *Afrique 21* puisqu'elle se veut une vision à long terme de la coopération canado-africaine à l'aube du 21^e siècle, cette politique générale s'appuie sur les grandes problématiques que sont le développement durable, la poursuite de l'ajustement structurel, l'amélioration des programmes sociaux, la réduction des dépenses militaires et l'intégration économique régionale sur le continent africain. Le Canada continuera de voir un lien entre les programmes de coopération, la promotion des droits de la personne et une bonne gestion gouvernementale. «*Afrique 21*, résumait la ministre, tentera de répondre aux attentes des partenaires africains à la recherche d'un appui dans leur progression vers l'unité, la démocratie et l'entrepreneurship».

2 – L'Afrique du Sud

La presse écrite rapportait en janvier les propos du représentant de l'ANC à Ottawa concernant une directive qui autoriserait les compagnies canadiennes à exporter en Afrique du Sud de l'équipement de haute technologie si elles

78. Jim SHEPPARD, *The Globe and Mail*, 29 janvier 1992, p. A7 ; John GRAY et Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1992, p. A6 ; Peter BAKOGEORGE, *The Ottawa Citizen*, 31 janvier 1992, p. A7 ; *Le Monde*, 30 janvier 1992, p. 4 et 31 janvier 1992, p. 5.

79. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 mars 1992 ; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 11 mars 1992, p. A7 ; *The Globe and Mail*, 11 mars 1992, p. A5.

80. Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 33*, 10 février 1992 ; *La Presse*, 11 février 1992, p. C10.

peuvent faire la preuve que leurs clients ne font pas partie des forces policières ou de l'armée. Interrogé à ce sujet, le Premier ministre canadien a expliqué que cette décision ne correspondait pas à un changement de politique, mais plutôt à un ajustement avec la politique des autres pays du Commonwealth⁸¹.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — La Chine

Les relations entre le Canada et la Chine étaient marquées ce trimestre-ci par l'expulsion de Chine, au début de janvier, de trois députés canadiens et la brève détention du diplomate canadien qui les accompagnait⁸². Les trois députés, Mme Beryl Gaffney, Svend Robinson et Geoff Scott, s'étaient rendus en Chine avec l'intention de discuter de la situation des droits de la personne avec les autorités du pays et désiraient notamment rencontrer les parents de dissidents chinois. La Secrétaire d'État aux Affaires extérieures se disait «particulièrement outrée de cet affront qui a été fait à l'institution qu'est le Parlement et de la façon dont ont été traités des représentants du peuple canadien élus démocratiquement». L'ambassadeur canadien à Beijing, M. Fred Bild, logeait une protestation en haut lieu et l'ambassadeur de Chine à Ottawa recevait celle du gouvernement canadien.

2 — L'Indonésie

Le 24 février, le ministre indonésien des Affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ali Alatas, rencontrait à Ottawa la Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ainsi que la ministre des Relations extérieures et du Développement international. Les événements du trimestre dernier au Timor oriental étaient l'un des principaux sujets discutés. Le Canada attend toujours le rapport du gouvernement indonésien sur cette question avant de reconsidérer sa position sur divers projets d'assistance⁸³.

81. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 janvier 1992, pp. A1 et A8 ; *The Globe and Mail*, 24 janvier 1992, p. A5 ; voir aussi, *The Globe and Mail*, 19 mars 1992, p. A6.

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 5*, 7 janvier 1992 ; *Le Devoir*, 8 janvier 1992, p. 2 ; Jan WONG, *The Globe and Mail*, 6 janvier 1992, pp. A1 et A2 ; Jeff SALLOT et Jan WONG, *The Globe and Mail*, 8 janvier 1992, pp. A1 et A9 ; *Le Devoir*, 11 janvier 1992, p. A2 ; Jan WONG, *The Globe and Mail*, 10 janvier 1992, p. A8.

83. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 40*, 21 février 1992 ; Linda HOSSIE, *The Globe and Mail*, 4 avril 1992, pp. D1 et D5.

N — Chronologie thématique*

Le Canada et la CNUED

janvier-février et mars :

À l'instar de plusieurs autres pays, le Canada se prépare activement pour la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui se déroulera en juin à Rio. Par exemple, le premier ministre Mulroney désigne M. Arthur Campeau comme son représentant personnel à la CNUED et le ministre de l'environnement, M. Jean Charest, rejoint en février les fonctionnaires et les experts de 100 pays réunis à New York pour constituer l'ordre du jour de cette conférence. En fin de trimestre, M. Mulroney confirme sa participation à cette conférence. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 février 1992, Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 28 mars 1992, p. A2; Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 31 mars 1992, p. A2; voir aussi Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 92/7*, 21 février 1992).

Discussion sur les flux migratoires

10 janvier :

Le ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, rencontre à Paris, en marge d'une réunion de l'OCDE, son homologue français avec qui il discute des questions de migrations et d'asile politique. (*Le Devoir*, 11 janvier 1992, p. A2).

Accord Canada-Roumanie sur l'adoption

7 février :

Le Canada et la Roumanie signent un accord concernant l'adoption d'enfants roumains par des parents canadiens. Ces derniers devront dorénavant adresser leur demande aux comités d'adoption roumains par l'entremise des autorités provinciales et fédérale canadiennes. (*The Globe and Mail*, 8 février 1992, pp. A1 et A2).

Essai d'un missile de croisière au Canada

10 février :

L'armée américaine procède à l'essai d'un missile de croisière non armé au-dessus du territoire canadien. Une équipe canado-américaine suit le missile au long de son vol à basse altitude depuis la mer de Beaufort jusqu'à la base de Cold Lake en Alberta. (*La Presse*, 11 février 1992, p. A9; *The Globe and Mail*, 11 février 1992, p. A6; *Le Devoir*, 11 février 1992, p. A2).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Séjour à l'étranger du chef de l'opposition

10 au 14 février :

Le chef libéral Jean Chrétien se rend à New York et Washington où il rencontre le Secrétaire général des Nations Unies, le directeur exécutif de l'UNICEF et le Président américain en plus de prononcer plusieurs conférences. (*La Presse*, 12 février 1992, p. B6 ; *The Globe and Mail*, 15 février 1992, p. A7 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 15 février 1992, p. A2).

Le Canada et l'OACI

20 février :

L'accord de siège signé en 1951 entre l'Organisation de l'aviation civile internationale et le gouvernement canadien est renouvelé. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 38*, 20 février 1992).

Assistance humanitaire à l'Iraq

21 février :

L'ACDI octroie une somme de \$2 millions afin de venir en aide à la population irakienne. Un million de dollars est versé au Programme alimentaire mondial afin de distribuer de la nourriture dans les écoles tandis que l'autre million est alloué à l'UNICEF pour la réalisation de divers projets reliés à l'eau, aux systèmes sanitaires, à la nutrition et à la santé. (Ministre des Relations extérieures et du Développement international, *Communiqué no 92-03*, 21 février 1992).

Visite finlandaise

21 février :

Le ministre finlandais des Affaires étrangères, M. Paavo Väyrynen, rencontre son homologue canadienne, Mme MacDougall, et échangent leurs points de vue sur l'évolution de la CSCE, l'intégration européenne, la création d'un Conseil de l'Arctique et le Sommet de Rio. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 39*, 21 février 1992)

Une délégation tchèque et slovaque en visite pancanadienne

fin février :

Deux ministres de la république tchèque et slovaque dirigent à Toronto, Montréal et Vancouver une mission économique en quête d'investissements étrangers et participent à une rencontre de la Chambre de Commerce Canada-Tchécoslovaquie. (Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 92/9*, 25 février 1992 et *Le Devoir*, 27 février 1992, p. A5).

Condamnation de l'attentat contre une ambassade d'Israël

18 mars :

Le Premier ministre canadien adresse à son homologue israélien un message dans lequel il se dit indigné par l'explosion d'une bombe à l'ambassade d'Israël de Buenos Aires en Argentine et se joint «aux peuples

civilisés partout dans le monde pour condamner cet autre acte de violence brutale contre l'État d'Israël». (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 mars 1992).

Le Canada signe une convention internationale sur l'environnement
18 mars :

Le Canada adhère avec les États-Unis et plusieurs pays européens à la Convention sur les effets transfrontaliers des accidents industriels, un accord international visant à assurer une intervention rapide en cas d'accidents industriels pouvant affecter l'environnement. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 54*, 18 mars 1992).

Aide canadienne au Mexique en matière d'environnement
18 mars :

On apprend le jour précédent une rencontre entre le ministre canadien de l'Environnement et son vis-à-vis mexicain, que le Canada octroie \$ 1 million dans le cadre de l'Accord de coopération conclu en 1990 pour la réalisation de divers projets de protection environnementale au Mexique. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 55*, 18 mars 1992).

Délégation israélienne de passage au Canada
31 mars et 1^{er} avril :

La Commission économique mixte Canada-Israël se réunit à Ottawa. La délégation israélienne est dirigée par le vice-premier ministre et ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Moshe Nissim. (Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 59*, 25 mars 1992; *Le Devoir*, 31 mars 1992, p. A5).

Nominations diplomatiques
7 janvier :

Le Premier ministre canadien assigne M. Norman Spector au poste d'ambassadeur en Israël en remplacement de M. Michael Bell, un diplomate de carrière, qui était en poste depuis dix-huit mois. M. Spector, un Canadien d'origine juive, était le chef de Cabinet de M. Mulroney depuis le 1^{er} septembre 1990. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 janvier 1992; Chantal HÉBERT, *Le Devoir*, 8 janvier 1992, p.2; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 8 janvier 1992, pp. A1 et A6; Jeff SALLOT et Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 9 janvier 1992, pp. A1 et A5)

13 janvier :

Mme Beverly McLachlin, M. Barry Mawhinney et Mme Sharon Williams feront dorénavant partie de la Cour permanente d'arbitrage à titre de membres canadiens. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 11*, 13 janvier 1992)

14 janvier :

La délégation canadienne à la 48^e session de la Commission des Nations Unies sur les droits de la personne sera dirigée par Mme Anne Park. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 14*, 14 janvier 1992)

7 février :

M. Robert Pedersen et Mme Julie Loranger sont nommés respectivement au poste d'ambassadeur en Norvège et d'ambassadrice à Cuba (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 30*, 7 février 1992)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1992)

A — Aperçu général

Ce premier trimestre de l'année 1992 était essentiellement marqué par une impulsion des relations commerciales québécoises à l'étranger alors que d'importantes missions à caractère économique étaient réalisées en Chine, au Viêt-nam, au Mexique ou en Scandinavie et que le Premier ministre lui-même se déplaçait à Davos, Zurich, Bruxelles, Munich et Londres.

Du côté législatif, la 2^e session de la 34^e législature de l'Assemblée nationale s'ouvrait à Québec le 19 mars. Au menu des travaux de l'Assemblée au cours des prochains mois, notons le dépôt d'une nouvelle politique culturelle et l'adoption d'une loi sur l'intégration des immigrants¹.

B — Questions économiques et commerciales

À l'instar d'autres pays et gouvernements, le Québec faisait connaître sa réaction au rapport déposé en décembre dernier par le Directeur général du GATT. En résumé, ce projet d'accord rencontre les objectifs du Québec dans les secteurs relatifs au règlement des différends, au fonctionnement du GATT, aux règles de propriété intellectuelle et à la création d'une Organisation multilatérale du commerce, mais des amendements majeurs aux dispositions concernant l'agriculture et les subventions seraient requis². Le gouvernement québécois réitérait l'importance du maintien du système de gestion de l'offre et des programmes de financement agricole à son homologue fédéral lors d'une

1. Michel VENNE, *Le Devoir*, 11 mars 1992, p. A2; *Le Soleil*, 11 mars 1992, cité par *L'Argus*, 11 mars 1992, p. A1; *Lettre du Québec*, vol. 5, no. 7, avril 1992, p.2.

2. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 12 février 1992; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 12 février 1992, p. A5.